

**Accompagnement personnalisé, consolidation en Lycée Professionnel,
Accompagnement Renforcé
en Lycée Professionnel
(Bac pro - CAP)**

Sommaire :

Mot de l'inspectrice - Mots des formatrices.	Page 2
Introduction - Préconisations institutionnelles.	Pages 3-5
Questionnaire.	Pages 6-7
Les mises en œuvre du dispositif Accompagnement personnalisé-Consolidation "Apprendre à apprendre et à comprendre."	
Partie 1 : "Les compétences."	Pages 8-11
Partie 2 : "Les modalités d'organisation du travail en classe."	Pages 12-15
Partie 3 : "Différentes approches pour aborder l'étude de la langue."	Pages 16-18
Partie 4 : "Scénario proposé lors de la formation."	Page 19
Partie 5 : "Propositions d'enseignants et retours réflexifs sur l'activité"	Page 20
Bibliographie-Sitographie	Page 21

Mot de l'inspectrice :

La consolidation en seconde Bac Pro et en CAP est mise en place depuis 3 rentrées scolaires. La consolidation est un des axes du dispositif d'accompagnement renforcé. Prépondérante en début de cycle, la consolidation permet aux élèves de stabiliser les connaissances et les compétences composant le socle commun. Vous avez bien sûr accès au vadémécum institutionnel. Lors de l'année scolaire 2020 2021 certains d'entre vous ont pu bénéficier de deux sessions de formation sur ces thématiques.

J'ai souhaité que l'ensemble des collègues puisse profiter du travail exceptionnel des deux collègues chargées de mission Christèle Henriot et Laure Benoit.

Les élèves étant différents, il convient de leur proposer des situations d'apprentissage différentes, vous trouverez ici des scénarios pédagogiques en lien avec les textes scientifiques et des innovations pédagogiques.

Bonne lecture à tous, en sachant que vous aurez à cœur de mettre en œuvre ce dispositif pour la réussite de vos élèves.

Mot des formatrices : C.Henriot - L.Benoit

Le travail dans lequel vous allez vous engager peut paraître fastidieux. Nous vous invitons à collaborer au sein de votre équipe disciplinaire pour engager entre autres une réflexion sur la déclinaison des compétences en capacités comme cela est suggéré dans la partie 1.

Cette collaboration peut aussi se poursuivre par la mise en place dans votre établissement ou votre bassin d'un collectif-groupe de travail dit "apprenant" afin de mener une réflexion commune et mutualiser les productions.

Par ailleurs, ce dossier invite les enseignants à s'engager dans une pratique réflexive liée à leur propre activité et à celle des élèves. En effet, nous souhaitons mettre l'accent sur l'intérêt d'aborder de nouvelles approches et modalités (partie 2), activités (parties 3 - 4), de les diversifier pour montrer comment à travers celles-ci que l'élève construit de nouvelles compétences et quelle en est la plus-value ? (Partie 5).

Introduction :

Nous avons réfléchi à la façon d'aborder en Lettres Histoire ce nouveau dispositif.

Il nous est paru important de mettre en avant un fil rouge "**Apprendre à Apprendre et à comprendre**" (présent dans le Vademecum) à partir duquel nous avons décliné des modules, des approches, des activités permettant aux élèves de consolider les compétences du cycle 4 (Consolidation : 70% en seconde et 30% en première) et de lancer les élèves à travers l'Accompagnement personnalisé dans une dynamique de travail pour leur projet professionnel et personnel de poursuite d'études.

Afin d'apporter aux collègues des ressources les plus adaptées, nous avons construit et enrichi une bibliographie/sitographie sur lesquelles nous nous sommes appuyées pendant les deux journées de formation et qui sont disponibles dans le dossier.



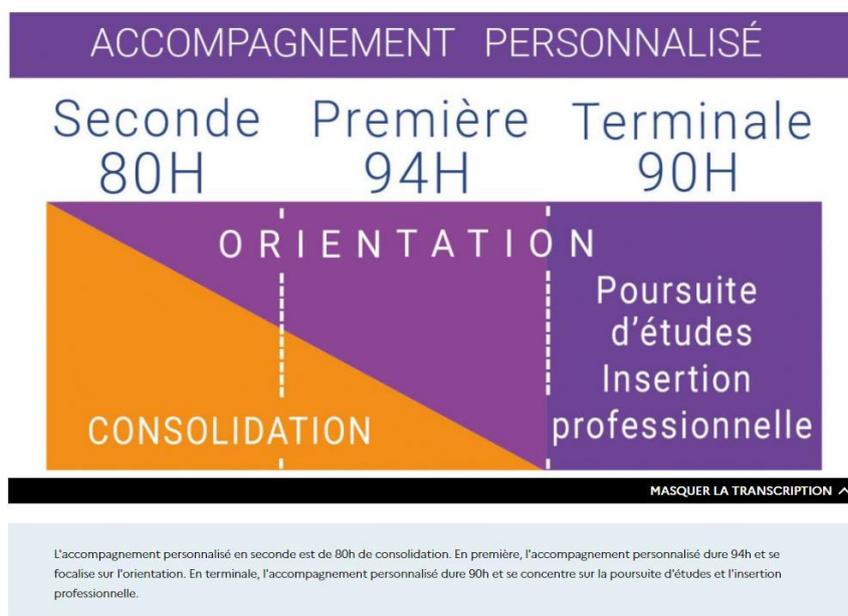
Préconisations Vademecum.

Pour que les enseignants construisent les progressions, ils doivent en priorité s'appuyer sur le vademecum "Consolidation des acquis et accompagnement personnalisé, 2019" : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/wp-content/uploads/sites/18/2019/02/Vade-mecum-consolidation-et-AP1.pdf>

et sur le livret "Tests de positionnement classe de seconde Français, septembre 2019":

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/seconde/77/7/Test_de_positionnement_Francais_1038777.pdf

et le texte Eduscol mis à jour en novembre 2020 qui décline les publics, les objectifs et l'organisation : <https://eduscol.education.fr/658/l-accompagnement-personnalise-au-lycee-professionnel>



Notons que l'Accompagnement à l'orientation peut être pris en charge par toutes les disciplines. Cependant, le travail de réflexion mené ici engage notre discipline Lettres Histoire-Géographie. Nos propositions sont donc uniquement axées sur les apports disciplinaires que les enseignants de LHG peuvent construire/concevoir en accompagnement personnalisé et dans la consolidation afin d'amener les élèves à la maîtrise des compétences attendues dans leur parcours.

Ces dispositifs sont là pour **renforcer** :

- L'accompagnement des élèves par une meilleure prise en compte de leurs besoins.
- Le soutien à une construction plus personnalisée et progressive de leur parcours.

Dans les établissements, l'accompagnement personnalisé est inscrit dans le temps scolaire des élèves.

L'organisation est à l'appréciation des chefs d'établissement ou s'élabore en concertation avec les enseignants des équipes pédagogiques :

Des modules	Des groupes de besoins	Du tutorat adapté à l'orientation ou à la poursuite d'études
Élèves de même classe ou élèves de classes différentes selon les besoins qui émergent lors des évaluations nationales	Élèves de classes différentes selon les besoins qui émergent lors des évaluations nationales	Selon les besoins des parcours individualisés des élèves.

La conception des progressions (en seconde) pour les enseignants peut s'effectuer à partir de plusieurs critères tels que :

- Les entretiens de positionnement en début d'année scolaire.
- Les évaluations diagnostiques disciplinaires.
- Les évaluations nationales.
- Les phases de dialogue sur les résultats des évaluations et diagnostics au sein des équipes pédagogiques.



Ce que préconisent les programmes de français en 2nde bac pro: "Préambule" 2019

"Le français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline au collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de quatre compétences : maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ; maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ; devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ; confronter des connaissances et des expériences pour se construire. Enseignement général, le français apporte une contribution décisive à la formation professionnelle, en premier lieu par le rôle qu'il joue dans la maîtrise de la langue française. Si tous les enseignements conduisent les élèves à parler et à écrire, à enrichir leur lexique comme à structurer leur syntaxe, le français est celui par lequel la pratique de la langue se fait raisonnée, conduisant ainsi à l'étude du système linguistique, à une réflexion sur les genres et les types de discours que les élèves rencontrent où qu'ils élaborent. Pour que l'élève devienne un locuteur capable de s'exprimer pleinement, il doit connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue, que la littérature manifeste au premier chef.

Au fil des trois années de scolarité, l'élève apprend ainsi à formuler, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ; à réfléchir sur lui-même et sur le monde ; à se confronter aux œuvres et aux discours d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ; à faire des choix et à les assumer pour envisager un projet personnel. “



Référence aux programmes de français de seconde bac pro * ; “Pratiques : Connaissance et maîtrise de la langue” :

“Connaissance et maîtrise de la langue : C'est prioritairement à partir des activités d'expression qu'il est recommandé d'envisager l'étude raisonnée de la langue, dans un enseignement partant des besoins des élèves. Des éléments d'étude de la langue sont identifiés qui correspondent aux enjeux des objets d'étude. Mais l'enseignement passe aussi par un travail explicite d'étude de la langue. En tenant compte des acquis des élèves et de leurs représentations (parfois erronées), cet enseignement se fonde sur l'observation de faits linguistiques pour en dégager les régularités. **Objectifs pour la finalité “Apprendre à apprendre et à comprendre” ?**”

**Dans le programme de français de CAP nous retrouvons des similitudes pour aborder l'étude de la langue même s'ils sont davantage axés sur l'étude de la langue au service de l'écrit et de la communication. “À partir des activités d'écriture ou d'expression orale, la pratique raisonnée de la langue vise à rendre conscient de la diversité des codes et des usages sociaux, à s'insérer dans une norme langagière commune, à construire et exprimer une pensée personnelle et à éprouver les nuances du langage pour mieux communiquer, créer et imaginer.”*



Réflexions sur les mises en oeuvre du dispositif "accompagnement personnalisé":

L'accompagnement des enseignants s'est organisé pour leur apporter des ressources mais également faire un état des lieux à N+1 de la mise en place de l'accompagnement personnalisé et plus particulièrement la consolidation.

- ❑ **État des lieux à N+1** : Un questionnaire diagnostique a été proposé aux collègues avant la formation¹ via un parcours magistère. Les questions posées étaient d'ordre organisationnel dans les établissements et dans les équipes.

A la lecture des réponses au questionnaire (31 répondants), il en ressort que :

- Les collègues font de l'accompagnement personnalisé dans leurs classes à 74% (voir annexe1 : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plph/enseigner/ressources-pedagogiques/ap-consolidation/>)
- Ce dispositif démarre dès le début de l'année sans attendre les évaluations nationales. Les collègues ont souvent débuté ce dispositif grâce à leur propre diagnostic.
- Peu ou pas de progressions communes sont envisagées étant donné que les enseignants l'assurent dans leurs classes en grande majorité.
- L'organisation dans les établissements est variée, de façon générale l'Accompagnement Personnalisé dispensé 1h par semaine et parfois en groupe de niveaux mais le plus souvent cela se déroule en classe entière.
- Pour 77,5 % des collègues l'évaluation par compétences de ce dispositif n'est pas envisagée.

Pour illustrer ces éléments, voici des exemples de réponses aux questions proposées sur m@gistère.

1. Texte libre en réponse à la question "Expliquer en quelques lignes l'organisation et le fonctionnement de l'AP et de la Consolidation" :

Chaque semaine, la progression par compétences est mise en oeuvre sous forme d'ateliers de consolidation, d'aide méthodologique et de construction de projet d'orientation.

La consolidation a été mise en place trois semaines après le début de la rentrée afin de permettre aux enseignants de mesurer les besoins de leurs élèves. Les séances sont mises en place avec nos propres classes.

2. Expression libre sur le sujet de l'AP et de la Consolidation :

J'intègre la consolidation aux cours de français. Je n'ai tenu aucun compte des évaluations nationales qui, comme chaque année, se sont déroulées dans le chaos ; problèmes internes d'ordinateurs défectueux, problèmes externes comme par exemple 4 élèves qui ont été bloqués par l'application à la 2ème question et n'ont rien pu faire d'autre que "Terminer le test"... De toutes façons, les tests ayant lieu fin septembre/début octobre et les résultats ne parvenant qu'avant les vacances, ils ne sont d'aucune utilité, mes élèves ayant été évalués par mes soins depuis bien longtemps.

¹ TVP LHG CONSOLIDATION : Quelles pratiques ? Formation proposée en Décembre 2020 et Mars 2021.

Avec l'enseignant responsable de la classe en français, nous avons une phase de dialogue afin de cibler les séances de consolidation en fonction de sa progression. Ensuite nous convenons des objectifs et des choix pédagogiques, toujours en lien avec les sujets abordés. Puis, je détermine les activités et les notions pratiques à destination des élèves.

Nous nous sommes basées en partie sur ces constats et réflexions pour construire les apports nécessaires à la mise en œuvre de modules dans les dispositifs de l'accompagnement personnalisé et de consolidation en LHG. Nous avons aussi enrichi nos contenus en nous centrant sur les contenus proposés par l'innovation pédagogique.

Les objectifs que nous avons privilégiés pour aborder l'accompagnement personnalisé et la consolidation :

- Mettre en œuvre des scénarios (activités) pour consolider des compétences cycle 4 en seconde. (*Consolidation*).
- Accompagner le développement des compétences du cycle bac pro. (*Accompagnement personnalisé*).
- Travailler à une intégration plus cohérente de l'étude de la langue dans les progressions du cycle bac pro. (*Consolidation + accompagnement personnalisé*).

Partie 1 : Les compétences



La construction des compétences

Les compétences: l'évaluation et le niveau de maîtrise :

La maîtrise de l'expression orale et écrite par les élèves de lycée professionnel passe par l'acquisition des quatre grandes compétences (*maîtriser l'échange oral, maîtriser l'échange écrit, devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes, confronter des connaissances et des expériences pour se construire*)

Pour évaluer une compétence il est nécessaire d'identifier au préalable le niveau de maîtrise (diagnostic) pour ensuite permettre à l'élève de progresser dans cette compétence ou la construire.

Ces étapes vont permettre également de positionner l'élève dans le **Livret Scolaire du Lycéen-LSL - (en première et terminale)**.

Définir (ou redéfinir) la compétence :

P. Meirieu en 1989, P. Perrenoud en 1999 ou J.Tardif en 2006 ont développé leurs propres définitions de la notion de compétence².

La notion de compétence : « *Une compétence est un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir être permettant de mobiliser à bon escient des ressources internes ou externes dans le but de répondre de façon appropriée à une situation complexe et inédite. »*

Être compétent : *Être capable de faire face à l'incertain dans une situation complexe : transférabilité de ses compétences dans une nouvelle situation.* (Rattache l'élève à sa réalité).

Une compétence repose sur la mobilisation, l'intégration, la mise en réseau d'une diversité de ressources (*les ressources internes, propres à l'individu, ses connaissances, capacités, habiletés, mais aussi les ressources externes mobilisables dans l'environnement de l'individu (autres personnes, documents, Outils informatiques, etc.)*).

Cette mobilisation des ressources s'effectue dans une situation donnée, dans le but d'agir : la compétence est nécessairement située.

Evaluer la compétence :³

Évaluation diagnostique : que savent déjà les élèves ? c'est un préalable qui facilite l'entrée dans les apprentissages (et permet la planification). L'effet pédagogique positif est la prise en compte des connaissances antérieures et leur réactivation.

- L'enseignant :
 - Collecte des informations sur ce que savent les élèves, ce qui est exigible en termes de notion pour aborder un nouveau contenu, ce qui est essentiel pour rentrer dans les apprentissages.
 - Planifie la progression et vérifie si les élèves vont pouvoir entrer dans l'activité.
 - Sort l'élève de la logique d'immédiateté : les élèves ne sont pas capables de se projeter. Par un diagnostic c'est faire comprendre à l'élève "voilà où tu en es et voilà où je souhaite t'amener".

² Vincent Guédé propose une synthèse de l'ensemble de ces définitions in « Travailler par compétences », Les Cahiers pédagogiques n° 476, novembre 2009 Page 22

³ Formation au LP Escoffier du 28 janvier 2021, de Fatima MOUJIDI-MENAUGE: "PRATIQUES ÉVALUATIVES"

Évaluation formative: doit permettre de réguler et adapter l'apprentissage aux objectifs et au public. (Cela concerne l'enseignant et l'élève dans une vision explicite de l'enseignement et de l'évaluation).

Un travail sur les erreurs pour évaluer et déterminer les obstacles. Le retour est nécessairement réalisé dans un délai court. Il faut "penser" à l'élève comme un *continuum*.

Dans nos pratiques la tendance est à valoriser le résultat final mais il convient de valoriser la totalité du travail réalisé par l'élève et le mettre en avant. (Travail sur l'erreur développé plus bas)

Mais il faut faire face à la déstabilisation affective et cognitive : c'est un laps de temps durant lequel l'élève se rend compte de ses difficultés. Jusqu'à présent ce qui n'était pas maîtrisé était de l'ordre de l'inconscient. Rendre conscient le non maîtrisé peut angoisser l'élève, il faut l'accompagner. Le non maîtrisé devient alors conscient ; c'est une période angoissante pour l'apprenant. Il faut l'accompagner par l'évaluation formative pour détecter les difficultés et les accompagner pas à pas pour les franchir et les conduire progressivement à l'évaluation sommative.

Planifier l'évaluation d'une compétence avec l'élève : "**Expliciter**"

Expliciter les attendus pour que l'élève puisse communiquer les objectifs, lever les implicites, par ex : au moment de la consigne être au clair dans ce qu'on attend d'eux par rapport aux contenus et aux critères : porter l'attention sur l'ancrage disciplinaire.

- Mettre en avant l'écart entre ce que l'enseignant attend et ce que l'élève sait faire.
- Valoriser les progrès
- Se situer par rapport à un niveau attendu

Être vigilant :

- Une capacité ne peut être maîtrisée que si elle est travaillée à plusieurs niveaux et dans ces contextes différents
- L'élève est-il capable de s'auto-évaluer ou d'évaluer son camarade ? (*Abordé dans le scénario*)
- Les élèves sont-ils amenés à construire eux-mêmes **les niveaux de maîtrise** ?

Niveau de maîtrise : l'échelle de compétence (tableau) :

Comment élaborer un jugement global d'une compétence ?

- L'élaboration d'un jugement global Le jugement du professeur sur le degré de maîtrise de l'élève, et sur sa progression, se construit à partir du recueil des informations. Les observations réalisées, à travers la diversité des outils mis en place, doivent être interprétées à l'aide d'un ensemble de références destiné à aider l'enseignant dans l'élaboration de son jugement.

Ces références sont constituées par des échelles de compétences, correspondant aux étapes importantes de la construction de la compétence visée.

Ces échelles sont conçues de manière uniforme pour toutes les disciplines, dans le but d'instituer des références communes. L'utilisation des échelles de compétences a pour objectif premier la construction d'un jugement professionnel. Destinée également à l'information des professeurs du même cycle ou du cycle supérieur, elle est d'abord un instrument de continuité des apprentissages.

L'ensemble de la mécanique proposée repose donc sur la notion essentielle d'échelle de compétences, définie pour chaque compétence et relative à un cycle donné.

On retient pour l'enseignement au Lycée Professionnel une échelle à 4 niveaux de compétences, chaque niveau étant explicitement documenté par une description des manifestations concrètes, jugées typiques de ce niveau de maîtrise.

Tableau de niveau de maîtrise de la compétence mobilisée:

Ainsi pour la compétence : “Devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes”,

Le niveau 4 est défini par les comportements suivants :

- Manifeste une très bonne compréhension de textes de complexité moyenne en s'appuyant sur des éléments explicites et implicites ainsi que sur certaines subtilités présentes dans les textes.
- Justifie son interprétation et sa réaction en faisant appel à ses connaissances sur les textes, la langue, la culture ou à celles relatives à différents domaines.
- Porte un jugement critique en se basant sur des critères liés au contenu, à l'organisation ou aux procédés d'écriture.

Le niveau 1, quant à lui, est défini ainsi :

- Manifeste une compréhension de textes simples et de certaines parties de textes de complexité moyenne avec une aide soutenue.
- Repère des éléments simples quand ils sont clairement mentionnés et souvent repris dans les textes.
- S'appuie principalement sur des procédés graphiques et typographiques, des titres, des sous titres ou des légendes pour déduire le sens du texte et y réagit.

A partir de ces critères de positionnement (ci-dessus) qui situent l'élève soit dans le niveau de maîtrise de la compétence “non maîtrisée” ou “bien maîtrisée”.

Il s'agit ensuite pour situer l'élève dans un des deux autres niveaux de maîtrise de moduler le positionnement des capacités pour obtenir un positionnement soit “insuffisamment maîtrisée” ou “maîtrisée”.

Niveau de maîtrise de la compétence mobilisée			
non maîtrisée	insuffisamment maîtrisée	maîtrisée	bien maîtrisée
Élève peu ou pas autonome		Élève autonome	
L'élève a besoin d'aides majeures répétées= fort accompagnement.	L'élève a besoin d'aides majeures ponctuelles= fort accompagnement.	L'élève a besoin d'aides mineures régulières= accompagnement léger.	L'élève a besoin d'aides mineures régulières ponctuellement ou pas du tout.
L'élève exerce ses compétences uniquement dans des tâches simples		L'élève exerce ses compétences dans le cadre de tâches complexes ponctuelles ou récurrentes	
Réalise avec des erreurs ce qui est demandé, quelle que soit l'aide apportée.	Réalise correctement dans un contexte favorable mais fortement étayé.	Réalise correctement dans un contexte favorable, sans aide.	Réalise correctement dans un contexte inhabituel, inédit.

Source*: Dominique Beaupuy et Patrick Marques pour l'inspection pédagogique, Académie de Rennes.

*Ces critères peuvent être transversaux du fait de la bivalence des LHG il est possible de positionner un niveau de maîtrise en lettres comme en histoire-géographie.

L'échelle de compétence "la flèche":

Exemple de niveau de maîtrise de la compétence du cycle 4:

"Comprendre et s'exprimer à l'oral : J'exploite les ressources expressives et créatives de la parole" :



Partie 2 : Des modalités d'organisation du travail en classe.



La classe mutuelle :

Notes du Webinaire Canopé "**Remodeler sa classe pour modifier sa pédagogie**", Vincent Faillet⁴, 22 septembre 2020 : quelques éléments à compléter par la lecture du document en lien ici : (voir annexe 2 : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plph/enseigner/ressources-pedagogiques/ap-consolidation/>)

Comment définir l'école mutuelle ? Ce sont des élèves qui s'expliquent les choses, le contenu du cours, les notions... entre eux.

Quelques questions pour mieux comprendre :

- **Comment mettre en place la classe mutuelle si on ne peut pas aménager sa classe ?**

Vincent Faillet : *On a tendance à se focaliser sur l'espace mais l'espace n'est pas ce qui va permettre de changer la pédagogie. Si on n'a pas les moyens (car coûteux) on se centre sur la pédagogie. L'aménagement soutient la pédagogie en repensant les règles de la salle de classe « silence et mobilité ».*

- **Comment donner plus de liberté aux élèves ?**

V.F : *En bougeant les tables / écrivant sur les murs/en faisant travailler les élèves tous ensemble (grande feuille A3 sur une table-tableaux velleda...).*

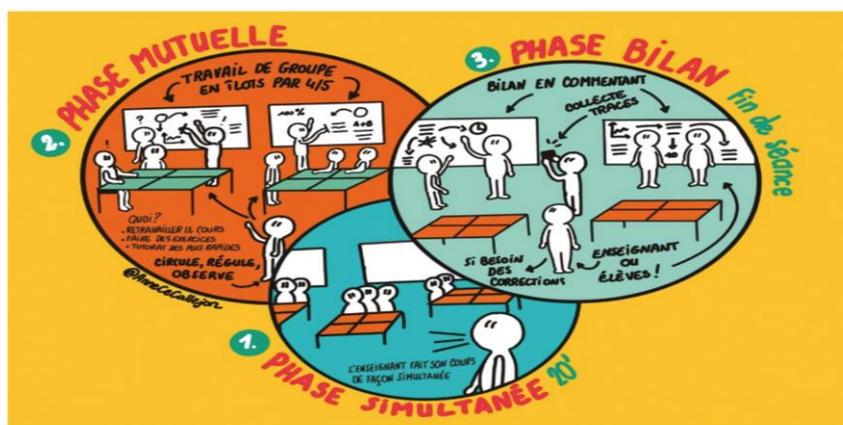
- **Quelles sont donc les relations sociales que l'on veut instaurer en classe ?**

V.F : *Celles que les élèves peuvent s'expliquer entre eux sans que le savoir soit seulement détenu par le professeur.*



Classe mutuelle impulsée en septembre 2020 au Lycée Professionnel Auguste Escoffier à Cagnes sur Mer impulsée par Mme Benoît (PLP Lettres Histoire) et Mme Gastaut (Coordinatrice ULIS) avec l'appui de Mme Bréchand, Provisseur adjointe.

Les différentes phases de travail (X3) : la classe mutuelle



Source : Vincent Faillat, *Remodeler sa salle de classe et sa pédagogie : des idées pour faire évoluer la forme scolaire*, Canopé, collection Agir, 2019 (Les principes de la classe mutuelle, © Anne-Cécile Calléjon | annececilecallejton.com)



La Coopération :

[Conférence de Sylvain Connac](#) (enseignant chercheur en sciences de l'éducation) "coopérer et apprendre", juin 2020 :

Dans une situation de coopération : **chacun des actants en retire un bénéfice car les élèves produisent apprennent à plusieurs, ils échangent leurs connaissances et développent des habiletés métacognitives.**

Mettre en œuvre une pédagogie coopérative en passant par :

Aide :	Un élève "bloque" et demande un soutien à un pair (aide informelle). Attention c'est celui qui ressent le besoin d'être aidé qui en fait la demande.
Entraide :	Lorsque des élèves ont tous <u>la même consigne</u> , les mêmes devoirs. Ils n'y arrivent pas. => Se mettre à plusieurs : l'union fait la force. Option coopérative intéressante. Le risque c'est de choisir un bon élève qui fasse un peu tout : donc ils vont réussir, mais ne rien apprendre !
Tutorat :	Les élèves sont formés au tutorat avec des gestes pour demander de l'aide et des gestes pour y répondre. Pour être tuteur, il n'y a pas besoin d'être expert d'un domaine. Tous les élèves ont la possibilité d'être tuteur = relation de réciprocité.
Marchés de connaissances :	L'objectif est d'encourager tous les élèves à être tuteur, passeur de connaissances qui sont les siennes. « Personne ne sait rien, personne ne sait tout ». <u>Le savoir se propage en se diffusant</u> . Préparer un stand et mettre à disposition quelque chose que vous savez faire. Tout est accepté.
Jeux coopératifs :	Pour améliorer les liens entre élèves => ils n'ont pas d'autres choix que de coopérer pour réussir.
Conseils coopératifs :	= démocratie participative : donner la possibilité aux élèves d'être associés aux décisions qui les concernent (organisation de projets...) = heures de vie de classe dans le secondaire. En conseil, on ne parle pas des conflits entre élèves, on aborde les projets communs et les règles communes.
Discussions :	À visée philosophique pour se poser des questions et développer des habiletés discursives et réflexives (penser par soi-même).

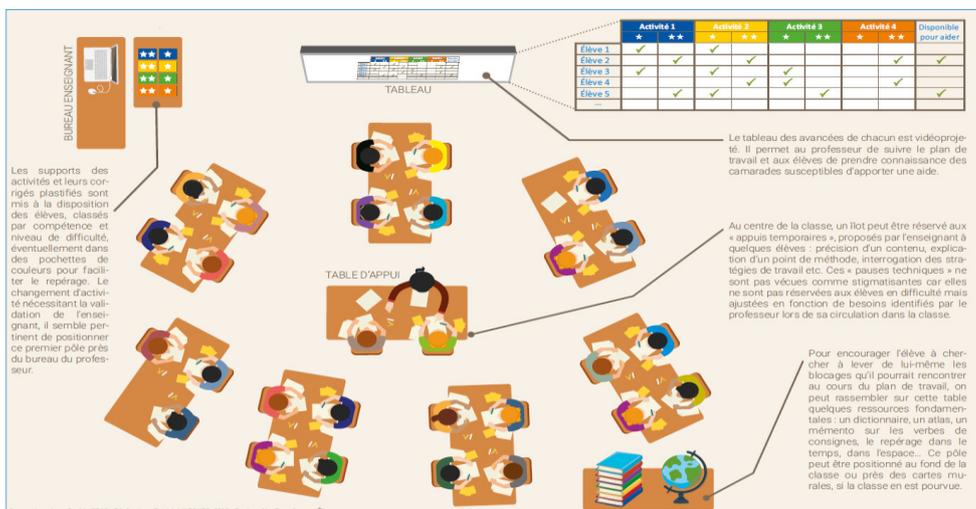
Travail :
En groupe,
En atelier,
En équipe

En groupe : temps court et directement orienté vers le conflit « socio cognitif ». Le fait de confronter des idées aide à sortir de ses certitudes pour apprendre de nouvelles choses et résoudre des problèmes.

En équipe : démarche de projet (apprendre en faisant) à plusieurs pour réaliser un projet sur un temps long (résister à la tentation de laisser tomber, abnégation). On vise des compétences notionnelles et disciplinaires. Les élèves réutilisent des savoirs scolaires qui ont été travaillés.



Organisation “Table d’appui” :

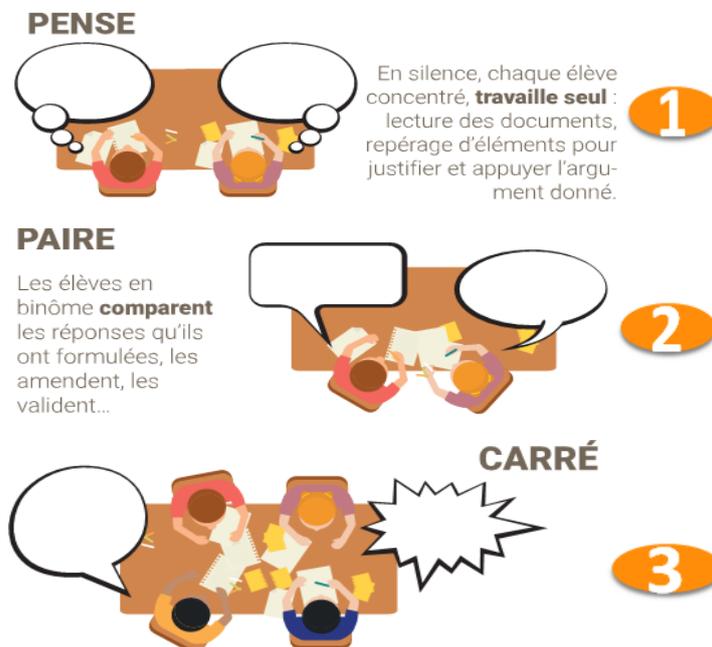


Source : Cabotage-e-magazine.histoire-géographie-Emc, organisation pédagogique et progressivité des apprentissages en HGEMC, Académie de Rennes, P26. [Ici-lien vers e-magazine.](#)



Organisation “Pense-Paire-Carré” :

Une activité pour penser : se questionner, verbaliser ses représentations, échanger, négocier...



Cabotage-e-magazine.histoire-géographie-Emc, organisation pédagogique et progressivité des apprentissages en HGEMC, Académie de Rennes, P18. [Ici-lien vers e-magazine.](#)

Partie 3 : Différentes approches pour aborder l'étude de la langue.



L'étude de la langue : tableau de synthèse

Nous vous proposons plusieurs manières d'aborder l'étude de la langue avec vos élèves qui leur permettront de comprendre que la langue participe à la compréhension du texte.

DES PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE L'Accompagnement personnalisé / Consolidation.	
<ul style="list-style-type: none"> ● Suzanne Chartrand « Module pour une approche réflexive : Contextualisation /Décontextualisation / Recontextualisation » - « Vers un enseignement réfléchi de la langue », <i>Interlignes</i> p 23-25 N°46, 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sylvie Cèbe et Roland Goigoux « Module : la création de stratégies et construction de règles pour la compréhension des textes par les élèves. » - Cèbe, S., & Goigoux, R. (2007). « Concevoir un instrument didactique pour améliorer l'enseignement de la compréhension de textes », <i>Repères, les ratés de l'apprentissage de la lecture</i>, n° 35, 185-206. »
<p>Objectifs : une approche réfléchie de la langue par une recherche active, inductive, d'observation.</p> <p>Démarche : processus de démarche active de découverte (pense/paire/carré)</p> <p>Tâche : 3 étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Contextualisation : <u>une « mise en situation »</u> (donner les objectifs de l'apprentissage), puis l' « <u>observation du phénomène</u> » où il s'agit de repérer le fait de langue à partir d'un corpus (phrases, textes d'auteurs ou d'élèves), ● Décontextualisation : la « <u>manipulation des énoncés et la formulation d'hypothèses</u> » par une série de transformations, la « <u>vérification des hypothèses</u> », qui se fait sur un nouveau corpus et permet la découverte de règles de fonctionnement, la « <u>formulation de lois, de régularités ou de règles et l'établissement de procédures</u> » effectuées par les élèves (qui peuvent vérifier ensuite en consultant des ouvrages et peuvent constater les différentes manières de traiter le fait de langue) ● Recontextualisation : l' « <u>exercice</u> » par une série d'exercices variés et progressifs qui vont du repérage dans la phrase à la production de texte, enfin le «<u>réinvestissement contrôlé</u>» en activité de réception et de production de texte. 	<p>Objectifs : enseigner la compréhension, apprendre aux élèves à comprendre les textes et à raisonner sur leur propre compréhension.</p> <p>(Enseigner aux élèves les stratégies requises pour comprendre ; faire prendre conscience que la compréhension nécessite un véritable travail intellectuel, que ce travail s'enseigne et qu'il s'apprend.)</p> <p>Démarche : plusieurs modules dans <i>Lector Lectrix</i> (Apprendre à comprendre les textes narratifs.)</p> <p>Tâche : Module 1 « reformuler, mémoriser, inférer ».</p> <p>=> <u>explicitation</u> des procédures qui sous-tendent la construction d'une représentation mentale cohérente (appelée parfois « fabrication d'un film »).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1. <u>Explicitation de la tâche</u> : Amener les élèves à prendre conscience que l'activité de compréhension est une activité complexe qui suppose des connaissances et un effort de raisonnement. ▪ 2. <u>Expérimentation par la reformulation systématique des énoncés du texte dans leurs propres mots</u> pour améliorer la qualité de leur compréhension (« Lire c'est traduire »). ▪ 3. Apprendre aux élèves à être flexibles = à accepter de remettre en cause leurs premières représentations en intégrant progressivement les informations nouvelles. ▪ 4. Centrons leur attention sur le fait qu'un texte ne dit jamais tout mais qu'il suppose une collaboration avec le lecteur : autrement dit, nous leur apprenons à expliciter l'implicite en centrant d'abord leur attention sur les inférences

causales. Enfin, nous nous attachons à les aider à dépasser une difficulté récurrente : l'identification des personnages et/ou du narrateur.

→ Pourquoi cette approche ? Le constat des auteurs :

« (...) ils se trouvent souvent dans l'incapacité à contextualiser et ne parviennent pas, de ce fait, à comprendre le sens général des textes étudiés. On le sait, nos élèves ne sont pas des lecteurs. Leur vocabulaire s'est donc appauvri du fait d'un manque de lecture (scolaire ou personnelle) mais aussi parce que les élèves lisent trop vite (...) ils passent d'une phrase à l'autre sans faire de lien entre elles, sans établir de compréhension... »
« Et surtout, ils renoncent trop rapidement à comprendre. »

<p>● Danièle Cogis « Module : La phrase du jour... »</p> <p>- « Vers un enseignement réfléchi de la langue » <i>Interlignes</i> N°46, p 43-44</p> <p>- D.Cogis, <i>Pour enseigner et apprendre l'orthographe, nouveaux enjeux, pratiques nouvelles</i>, Delagrave, Paris, 2005, pages 259-315.</p>	<p>● Annie Couderc « Module : Analyse critique des manuels ».</p> <p>- « Vers un enseignement réfléchi de la langue » <i>Interlignes</i> N°46, p 58-59.</p>
<p>Objectifs : proposer aux élèves des problèmes d'orthographe à partir de leurs propres productions / les amener à réfléchir collectivement à la façon de les résoudre / mettre concrètement à l'épreuve des faits leurs constructions mentales, leurs raisonnements, leurs procédures pour ne plus simplement appliquer sans réfléchir.</p> <p>Démarche : travailler avec les élèves la manière dont ils interprètent ce qui leur a été enseigné sur les accords, les homophones ou l'orthographe pour évoluer dans leurs représentations et progresser peu à peu vers la norme.</p> <p>Tâche : dispositif appelé <i>la phrase du jour</i> qui se décompose en cinq étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les élèves écrivent sur leur cahier une phrase dictée par le professeur ; 2. La phrase d'un élève est écrite au tableau ; 3. Pour chaque mot, le professeur recueille une à une les graphies produites par les autres élèves ; 4. Les élèves guidés par le professeur examinent les différentes graphies et argumentent en mobilisant leurs connaissances ; 5. Les élèves reformulent les graphies fausses. <p>Quelques principes sur l'erreur : représentation momentanée qui cède avec l'apprentissage et le développement. L'erreur est inhérente à l'apprentissage puisqu'elle est la manifestation d'une conception inadéquate et que celles-ci sont inévitables quand on apprend. Apprendre est un processus de construction des savoirs remodelant en permanence les conceptions momentanées.</p>	<p>Objectif : mettre les élèves en situation de recherche de compréhension, d'élaboration et de transmission de connaissances.</p> <p>Démarche : élèves en binômes</p> <p>Outils : élèves disposent de manuels dont les leçons sont à leur portée (grammaire ou autres) et de dictionnaires.</p> <p>Tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une fiche sur « un fait de langue » incluant : la leçon / les exercices d'application et leurs corrigé (+ barème d'évaluation) ▪ Échanger cette fiche avec un binôme récepteur qui réalisera les exercices et appréciera par une annotation la qualité et la clarté du travail transmis. ▪ Attention Ne jamais recopier <i>in extenso</i> de phrases du manuel. <p>Rôle du professeur : répondre aux questions des élèves, les guider ... sans donner de réponses toutes faites.</p> <p>Remarques de l'enseignant : « Toute leur attitude traduisait une envie de comprendre et de réaliser les différentes tâches le plus correctement possible. » / « L'exploitation des leçons proposées dans les manuels a suscité de leur part de vives réactions, allant de la difficulté à comprendre ce qu'ils lisaient à la critique pertinente du contenu. »</p> <p>Remarques d'Annie Couderc (IEN LHG): « Chacun manipule les ouvrages, s'interroge, interroge son camarade ou l'une des observatrices qui se sont mêlées au groupe : les critiques, en effet, furent sur les contenus comme sur les démarches adoptées par les auteurs et c'est à leur lumière que des réponses plus pertinentes et plus efficaces sont envisagées pour réaliser les fiches. »</p>

Partie 4 : Scénario proposé lors de la formation.

Monologue de scénario :

Ce scénario est dédié à l'accompagnement personnalisé et plus précisément en consolidation en français a été réfléchi comme une progression s'adossant à aux séquences majeures de l'année.

Ce scénario de début d'année doit permettre aux élèves de comprendre l'esprit de l'Accompagnement personnalisé-Consolidation, il aborde un fait de langue "simple" qui fait le lien entre le cycle 4 et les compétences bac pro.

La progression proposée s'inscrit dans l'objet d'étude : "Devenir soi : les écritures autobiographiques". Elle vise la consolidation des compétences du cycle 4 et l'approche des compétences attendues en bac pro.

Les activités ont été pensées pour proposer aux élèves de travailler à partir de différentes approches et permettre à tous à travers la différenciation de travailler à leur rythme et à leur niveau.

Les temps de différenciation sont indiqués par ce logo:



Vous retrouverez dans ce scénario des modalités évoquées dans les parties précédentes pour mettre en œuvre les activités et les approches. (voir annexe 3: <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/enseigner/ressources-pedagogiques/ap-consolidation/>)

Partie 5 : Propositions d'enseignants et retours réflexifs sur l'activité.

Demande d'une analyse de l'activité auprès de collègues engagés dans les travaux d'accompagnement personnalisé et de consolidation.

La pratique réflexive est un aspect essentiel du métier d'enseignant qui permet un retour sur sa pratique et engage des ajustements à court terme ou à long terme

Consigne pour entrer dans la pratique réflexive : Vous avez mis en place un scénario dans lequel vous avez mis en œuvre des pistes et/ou modalités présentées. Suite à votre mise en œuvre, présentez un retour d'expérience qui permettra de faire ressortir les points forts, les limites et les axes d'amélioration en illustrant vos retours par des éléments que vous avez pu observer lors des séances et qui vous paraissent les plus objectifs.

(voir annexe 4 : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/enseigner/ressources-pedagogiques/ap-consolidation/>)

(voir annexe 5 : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/enseigner/ressources-pedagogiques/ap-consolidation/>)

Des mises en application : des propositions de collègues.

(voir annexe 6 : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/enseigner/ressources-pedagogiques/ap-consolidation/>)

(voir annexe 7 : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/enseigner/ressources-pedagogiques/ap-consolidation/>)

(voir annexe 8 : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plplh/enseigner/ressources-pedagogiques/ap-consolidation/>)

RESSOURCES

Rapport de l'Inspection Générale,

Alain Houchot, Florence Robine, n° 2007- 048, juin 2007,

En ligne : <https://www.education.gouv.fr/les-livrets-de-competences-nouveaux-outils-pour-l-evaluation-des-acquis-1595>

Ressources eduscol

Accompagnement personnalisé, consolidation et accompagnement au choix d'orientation en lycée professionnel, (mis à jour en juin 2021, décline les publics, les objectifs et l'organisation)

En ligne : <https://eduscol.education.fr/658/l-accompagnement-personnalise-au-lycee-professionnel>

Vade-mecum, consolidation des acquis et accompagnement personnalisé

En ligne : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/plph/wp-content/uploads/sites/18/2019/02/Vade-mecum-consolidation-et-AP1.pdf>

Tests de positionnement classe de seconde Français, septembre 2019”:

En ligne :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/seconde/77/77/Test_de_positionnement_Francais_1038777.pdf

Et : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap> (mise à jour juin 2021)

Bibliographie / Sitographie :

Françoise Bollengier, Françoise Girod (dir), vers un enseignement réfléchi de la langue, *Interlignes*, Revue des PLP lettres-histoire, juin 2016, Académie de Versailles.

En ligne : https://lettres-histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/interlignes_2016_no46_complet.pdf

Sylvie Cèbe, Roland Goigoux. Concevoir un instrument didactique pour améliorer l'enseignement de la compréhension de textes. In: *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°35, 2007. *Les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège*. pp. 185-208,

En ligne : https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2007_num_35_1_2756

Suzanne-G Chartrand, Enseigner la grammaire autrement : animer une démarche active de découverte. *Québec français*, n°99, 1995, 32–34.

En ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/qf/1995-n99-qf1229588/44215ac.pdf>

Sylvain Connac, *la coopération entre élèves*, Canopé, 2017

Sylvain Connac, Organiser la coopération dans sa classe, *Les cahiers pédagogiques*, janvier 2019

En ligne : <https://www.cahiers-pedagogiques.com/Organiser-la-cooperation-dans-sa-classe>

Sylvain Connac, *Coopérer et apprendre*, Conférence, Canotech, aout 2020,

En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=jU6RNxjEil>

Rémy Danquin, *52 méthodes pratiques pour enseigner*, Canopé, 2015.

En ligne : https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/developper_esprit_critique/52_methodes_pratiques_pour_enseigner_travail_de_groupe.pdf

Vincent Faillet, *Remodeler sa salle de classe et sa pédagogie : des idées pour faire évoluer la forme scolaire*, Canopé, collection Agir, 2019, 146 pages.

Olivier Rey, « Le défi de l'évaluation des compétences ». *Dossier d'actualité Veille et Analyses*, n°76, juin 2012.

En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=76&lang=fr>

Jean-Michel Zakhartchouk, *Comprendre les énoncés et les consignes*, réseau Canopé, 2016.

En ligne : <https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/N-8576-12343.pdf>

La phrase du jour, in scolagram, revue de didactique de la grammaire,

En ligne : <https://scolagram.u-cergy.fr/index.php/revue/numero-trois/42-dispositif/207-activites-de-negociation-graphique-207>

« Travailler par compétences », *Les Cahiers pédagogiques* n° 476, novembre 2009 Page 22

« Expliciter en classe », *Les Cahiers pédagogiques*, N° 551, Février 2019.

« Actualité de la métacognition », *Les Cahiers pédagogiques*, N° 563, Septembre 2020.

Outils TICE

Xmind: site de carte mentale <https://www.xmind.net/fr/>

coogle: site de cartes mentales: <https://coggle.it/diagram/WiZYlaCQTWABU5-3/t/cartes-mentales>

Wooclap: site de questionnaire en ligne <https://www.wooclap.com>

Group Maker: création de groupe en ligne <https://livecloud.online/fr/group-maker>

Application tablette *grammaire française*